

Pour un air plus pur au Canada

#Fait du jour

Transcription

Extrait du *Journal en français facile* du 10 décembre 2016

Florent Guignard :

Au Canada, le premier ministre Justin Trudeau a dévoilé, lui, son plan de lutte contre le changement climatique.

Il prévoit, notamment, la création d'une taxe carbone. C'est le fameux principe pollueur-payeur.

Fanny Léonor Crouzet.

Fanny Léonor Crouzet :

Le Canada veut respirer un air plus pur. Une taxe carbone progressive devrait donc être mise en place à partir de 2018. Le montant sera de 7 euros la tonne dès l'année prochaine, pour passer progressivement à 36 euros en 2022.

Le texte a été finalisé entre le gouvernement fédéral et les dix provinces du pays. Mais deux d'entre elles, le Saskatchewan et le Manitoba, ont pour l'instant refusé de signer. Elles réclament un montant moins élevé et plus d'équité.

Pas de quoi démonter le Premier ministre canadien Justin Trudeau, qui reste inflexible. « Le Canada ne peut se permettre de vaciller », a-t-il martelé au cours d'une réunion vouée à bâtir une nouvelle stratégie nationale en termes de climat.

Il a également souligné qu'une taxe carbone n'était pas une mesure suffisante pour atteindre les cibles de l'accord de Paris.

Fermeture des centrales à charbon et adoption de meilleures normes énergétiques pour l'habitat et les transports sont également au programme.

La route vers la propreté est longue. Le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2030.